

CONSEIL MUNICIPAL 7 mars 2024 - Questions orales

Groupe « Wimereux mouvement indépendant » (Mme Rousseau, Mme Hembert, M. Lamirand)

1 - La pratique du vélo classique ou à assistance électrique (V.A.E.) se développe partout, aidée en particulier par les locations proposées par des commerçants ou par la CAB. En outre, Wimereux est ville étape sur l'Eurovélo 4, avec des pistes cyclables aménagées et balisées vers Dunkerque, vers Berck sur Mer et au-delà. Pour favoriser le déplacement des résidents et des touristes, la commune pourrait-elle, avec la C.A.B. et le département, installer plus de racks à vélos à proximité des commerces, des bâtiments publics, des lieux de loisirs et de sport..... Ces installations permettent de stationner les engins et surtout de les sécuriser par des anti-vols. Par ailleurs, pour les cyclo-touristes utilisant des V.A.E., du mobilier urbain du type casiers extérieurs avec bornes de recharge de batteries intégrées pourrait-il être installé comme cela existe déjà dans d'autres villes touristiques

Réponse de M. le Maire :

Depuis 3 ans, nous avons multiplié, avec l'aide de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, les implantations de stationnement de vélos. Nous l'avons vu tout à l'heure, le tracé de l'EV4 se poursuit et le schéma cyclable de la CAB vient créer en plus des axes est/ouest vers Wimille. Les nouveaux aménagements publics prennent en compte ce mode de déplacement doux : celui de l'entrée sud avec la voie cyclable montante dans de la rue Carnot, des stationnements ont été réservés au parking du Bon Air. Ce sera également le cas dans l'hyper centre-ville avec le projet des Quais ou encore avec la future aire de stationnement sud.

2 - Le stationnement payant des véhicules s'étend dans notre commune. Les riverains permanents bénéficient d'un abonnement annuel. Monsieur le Maire, serait-il envisageable d'accorder cet avantage aux commerçants non résidents disposant d'un fonds de commerce, ainsi qu'aux professionnels des services à la personne (infirmiers, aides-soignants) ?

Réponse de M. le Maire :

Tout propriétaire (occupant et résidant secondaire) et locataire habitant dans les deux zones de stationnement payant, a le droit, sur justificatifs, à un badge d'abonnement annuel dans la limite de deux par logement. Celui-ci d'une valeur de 85 €uros permet de se stationner dans la zone 2 du stationnement payant. Tout commerce présent dans ces zones peut bénéficier d'un abonnement. Tous les professionnels intervenant auprès des personnes nécessitant des soins habitant dans les zones, bénéficient, sur justificatifs, d'une tolérance, le temps de leur intervention.

3 - L'aménagement du parking sud a souvent été évoqué devant ce conseil Municipal.

Monsieur le Maire, pouvez-vous faire un point sur les avancées de ce projet ?

Réponse de M. le Maire :

Le dossier est en train d'être retravaillé par le Département, en lien avec les services de l'Etat et plus particulièrement les services environnementaux pour prendre en compte les attentes de chacun dans un contexte compliqué. Le dernier objectif affiché est le dépôt d'un permis d'aménager à l'automne de cette année.

4 - Notre commune a connu un véritable drame avec la mort de 5 migrants au large de Wimereux dans la nuit du 13 au 14 janvier dernier.

Monsieur le Maire, après votre intervention devant la presse, vos échanges avec le Ministre de l'Intérieur, votre rencontre avec Mickaël TOMLINSON, ministre anglais de l'immigration,

Monsieur le Maire avez-vous eu des débuts de réponses par rapport aux problèmes qui ont été soulevés lors de ces entretiens ?

Réponse de M. le Maire :

Comme vous le rappelez, en intervenant directement auprès des ministres français et britanniques, en bousculant un peu les protocoles, en m'imposant là où on ne m'y attend pas obligatoirement, mon objectif est de leur apporter, sans filtre, le témoignage d'un élu de terrain par rapport à ce drame humain permanent vécu au quotidien. Je ne peux qu'espérer qu'il sera pris en compte dans les réflexions qui sont en cours.

Groupe « Wimereux initiatives Citoyennes » (M. Sergent, Mme Reboul)

Vous avez organisé une réunion publique le 28 février ce qui est une bonne chose si ce n'est que les Wimereusiens présents ont été mis devant le fait accompli. Hormis les remarques sur les incidences de voisinage direct, les interventions relevaient de l'absence totale ou insuffisante de concertations en amont des projets urbains, deux exemples :

- Méconnaissance des citoyens des phases de requalification des quais du Wimereux. Vous vous étiez engagé l'an dernier en conseil municipal à organiser une réunion permettant aux Wimereusiens de comprendre les phases des multiples sujets du projet de Requalification des Quais du Wimereux, qu'en est-il ?
- Découverte de l'image de synthèse du futur Pumptrack par les jeunes. Ces jeunes avaient participé à plusieurs réunions d'échange avec l'adjoint aux sports et vous-même, cette image finale ne correspond pourtant pas aux attentes des jeunes.

Monsieur le Maire, je vous demande une nouvelle fois de vous engager pour le reste de votre mandature à organiser des réunions publiques élargies de concertation permettant des échanges entre les citoyens et la municipalité en amont des projets municipaux afin que ceux-ci répondent pleinement aux attentes des Wimereusiens.

Réponse de M. le Maire :

Vous avez une lecture bien singulière du déroulement de cette réunion qui je le rappelle concernait un projet privé pour lequel le promoteur n'avait pas d'obligation d'organiser une présentation publique. Mais il ... Nous l'avons fait.

Je note d'ailleurs avec satisfaction, malgré les vacances scolaires, la présence de plus de 70 personnes.

Vous laissez entendre que la plupart des interventions portaient sur l'absence de concertation, que vous réclamez de vos vœux.

Pour ma part, je vous réponds que la concertation existe bel et bien de longue date.

Premier exemple : celui des quais. Pendant 4 mois, à l'été 2021, nous avons concerté : par des questionnaires en ligne sur le site internet de la ville, par des sondages directement auprès des personnes lors des marchés d'été, par la tenue d'ateliers participatifs avec les riverains des Quais, ateliers auxquels vous avez participé.

Wimereux - Conseil municipal du 7 mars 2024 – questions orales

Autre exemple : nous avons pris une délibération tout à l'heure : la définition des zones d'accélération d'énergie : 1 mois de consultation de la population. Résultat : 1 contribution pour Wimereux.

Autre exemple : le terrain de basket 3X3 qui a été co construit avec le Club de basket « Europale »,

Autre exemple : le City stade de l'Espace Vérove et les aménagements connexes, ceux de la forêt des enfants qui sont le résultat d'échanges avec les riverains et le Centre Socio Culturel « Audrey Bartier ».

Le centre SocioCulturel, parlons-en. Voilà bien une structure dont les actions sont coconstruites au quotidien avec les habitants, les usagers. C'est dans son ADN. Or, la Ville, présente au travers de ses élus, en est le premier financeur public, à hauteur de 80%.

Autre exemple : l'existence d'espaces de concertation animés par la Ville.

Je pense au comité des aînés qui vient de se recréer.

Je pense au conseil municipal des jeunes, avec plus d'une 20aine de réunions en 3 ans, qui ont abouti sur des actions concrètes : participation aux opérations « bus de Noël », création de nouveaux emplacements pour les sacs de déjection canine, sensibilisation par des fausses contraventions des automobilistes qui se garent sur les trottoirs.

Autre exemple : l'élaboration d'un parcours d'information patrimoniale qui est coconstruit, depuis un an, avec les Associations wimereusiennes concernées,

Il y a la concertation organisée, faite de réunions, de questionnaires, d'ateliers et il y a la concertation de tous les jours.

Sans protocole, nous allons au plus près des administrés, nous sommes à leur écoute, nous échangeons avec eux.

Ce sont les personnes reçues en Mairie, celles rencontrées lors de réunions avec des associations, lors de leurs assemblées générales, lors des manifestations où il est vrai que je ne vous vois que très rarement.

Cette concertation avec nos administrés, celle de tous les jours, c'est celle qui est la plus enrichissante, qui est source d'inspiration, celle qui nous conforte dans nos actions.

C'est d'ailleurs sur cette conception de la concertation que nos points de vue divergent.

D'autant que nous complétons notre action par la tenue de réunions de quartier

- *En janvier 2023 pour les travaux de l'entrée sud de la ville,*
- *En octobre 2023 pour les travaux des rues Saint Exupéry et Guynemer,*
- *En février 2024 pour le programme immobilier du groupe Edouard Denis,*
- *En avril 2024 pour le projet des Quais.*

Le tout nous paraît totalement cohérent et équilibré : nous continuerons donc dans cette voie.

